

**2<sup>ème</sup> Congrès du MSA à Ménaka : Les congressistes souhaitent une réactualisation de l'Accord d'Alger**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 19 MARS 2020

**567**

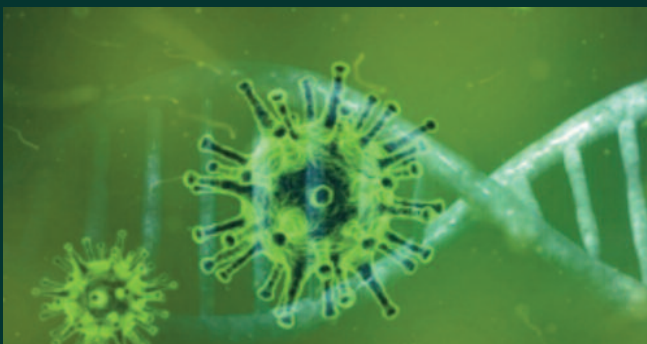
**Malikilé**

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

**LÉGISLATIVE 2020**

# Le communiqué du CNID met à nu les dérives de la Cour Constitutionnelle



**Lutte contre le Coronavirus : Le Mali privilégie la prévention**



**La MINUSMA : Un soutien de taille pour la jeunesse malienne engagée pour réussir la Paix**

# FOFY<sup>®</sup> INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

## CUIVES

## MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie



<b>Une</b>	Législative 2020 : Le communiqué du CNID met à nu les dérives de la Cour Constitutionnelle	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Salon de l'agriculture à Paris : Le Mali veut exploiter toutes les vertus de l'acacia	<b>P.11</b>
	Mesures contre le Covid 19 : Le Mali suspend des vols en provenance des pays touchés	<b>P.11</b>
	Des ambitions politico-économiques affichées : Que cacherait donc la députation ?	<b>P.11</b>
	Nord du Mali : Plusieurs véhicules et des armes dérobés lors d'un cambriolage au gouvernement de Taoudéni	<b>P.12</b>
	Insécurité au Mali : L'armée malienne et onusienne impuissantes face aux massacres	<b>P.12</b>
	Cercle de Koro : Une attaque sanglante fait 4 morts	<b>P.12</b>
<b>Actualité</b>	Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi, 18 mars 2020	<b>P.14</b>
	Lutte contre le Coronavirus : Le Mali privilégie la prévention	<b>P.15</b>
	Hommage à Abdoul Karim Camara dit Cabral : Une cérémonie sobre organisée par l'AMS-UNEEM	<b>P.16</b>
	Lutte pour l'égalité et devoir de solidarité : Le Mali et la MINUSMA célèbrent la Journée internationale des droits des femmes	<b>P.17</b>
<b>Politique</b>	2ème Congrès du MSA à Ménaka : Les congressistes souhaitent une réactualisation de l'Accord d'Alger	<b>P.20</b>
	La MINUSMA : Un soutien de taille pour la jeunesse malienne engagée pour réussir la Paix	<b>P.21</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Art et Culture : Une exposition pour mettre l'accent sur les violences faites aux hommes	<b>P.23</b>
<b>International</b>	7ème Assemblée générale des pays membres de l'UEMOA : Une plateforme des Régularités de l'Audiovisuel des pays membres de l'UEMOA et de la Guinée Conakry	<b>P.24</b>
	Sidya s'adresse aux jeunes guinéens : "Battez-vous contre ces sangsues ..."24	<b>P.24</b>
	Coronavirus au Sénégal : Sur la Petite-Côte, l'inquiétude des touristes après la suspension des vols	<b>P.25</b>
<b>Sport</b>	Attente du ministre Arouna Modibo Touré : Faire du SNJ une référence en Afrique	<b>P.26</b>

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampike@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.12



P.16



P.20





## Législative 2020 : Le communiqué du CNID met à nu les dérives de la Cour Constitutionnelle

**L**e débat juridique âpre instauré entre Me Mountaga TALL agissant en qualité de président du Congrès National d'Initiative Démocratique (CNID -FYT) et la Cour Constitutionnelle de Madame le Président Manassa Danilo va-t-il vers son épilogue, du moins au plan interne.

Nous croyions la polémique close après la conférence scientifique organisée par l'avocat au CRES de Bamako. Mais c'était sans compter avec un rebondissement inattendu venu de la Cour elle-même qui a estimé prendre une « délibération » pour corriger une erreur vivement dénoncée par le leader du CNID. Estimant que cette dernière évolution lui donne pleinement raison Me Tall, dans un communiqué que nous nous sommes procurée conclut « Justice nous est rendue ! Dieu merci ».

■ MOCTAR SOW







## Congres National d'Initiative Démocratique CNID - Faso Yiriwa Ton

### DECLARATION DU CNID - FYT SUR LES REQUETES: LA COUR CONSTITUTIONNELLE PASSE AUX AVEUX PAR UNE « DELIBERATION RECTIFICATIVE »

Dans le souci d'amener la Cour Constitutionnelle du Mali à plus de professionnalisme et d'impartialité, j'ai, au nom du CNID – FYT, récemment, dénoncé de nombreux errements de la haute juridiction dont certains frisent l'incompétence voire le déni de justice.

La Cour elle-même, vient de nous donner raison en faisant aveu de grossières erreurs.

Nous avons en effet indiqué que la Cour avait rendu deux (02) arrêts en matière électorale en totale méconnaissance de la dernière modification de la Loi électorale intervenue en 2018. En clair, la Cour ignorait que la loi sur laquelle elle devait se fonder pour rendre ses décisions avait été modifiée. Elle a donc rendu ses décisions sur la base d'un texte inexistant.

En effet, selon la Cour « **Considérant que les assesseurs sont des agents électoraux désignés exclusivement par l'administration ; qu'ils ne doivent nullement être confondus avec les délégués qui représentent les partis ou les candidats dans l'ensemble des bureaux de vote** » ;

Nous avons critiqué et dénoncé cette aberration juridique qui, sous d'autres cieux aurait entraîné la démission de la structure. La Cour s'est vengée en rejetant notre requête.

Mais ne pouvant décemment laisser les choses en l'état, elle a donc essayé de se rattraper sans perdre la face par une pirouette portant sur une « **DELIBERATION No 2020-01\_CC-EL DU 06 MARS 2020 PORTANT RECTIFICATION DE L'ARRET N°2020-01\_CC-EL DU 29 FEVRIER 2020** ».

Mais à l'examen, le remède est pire que le mal car la maladresse juridique voire le parjure sont évidents.

La Cour, en effet, dans son arrêt du 29 février 2020 se fonde sur l'article 10 de son Règlement intérieur qui lui permet juste de rectifier des erreurs matérielles pour changer le soubassement juridique même d'une décision.

Cet article 10 est ainsi libellé « **Les arrêts, les avis et les constats de la Cour constitutionnelle peuvent faire l'objet de rectification en cas d'erreur matérielle dans leur rédaction.**

[Http://www.cnid.org.ml](http://www.cnid.org.ml) • E-mail : [cnidmali@yahoo.fr](mailto:cnidmali@yahoo.fr)

Tél : (223) 74652733 • BP. 2572 • Siège social : N° 192, Rue du Commissariat Garantiguibougou 300 Lgts Bamako (Mali)

*Cette rectification est décidée après délibération des membres de la Cour constitutionnelle, soit d'office soit à la demande de toute personne intéressée ».*

Partant de cette fausse bouée de sauvetage, la Cour a espéré corrigé sa faute en ces termes « Considérant que l'article 83 (nouveau) de la Loi électorale tel que visé dans l'Arrêt n°2020-01/CC-EL du 29 février 2020 a été modifié par la Loi n°2018-014 du 23 avril 2018 portant modification de la Loi n°2016- 048 du 17 octobre 2016 portant Loi électorale et reformulé comme suit : « Le bureau de vote comprend un président et quatre (4) assesseurs dont un désigné par la Majorité et un désigné par l'Opposition. Ils sont nommés, quinze (15) jours au moins avant la date du scrutin, par décision du représentant de l'Etat dans le Cercle et dans le District, dans l'Ambassade et dans le Consulat.

*En cas de non-désignation d'un (1) ou des deux (2) assesseurs de la Majorité ou de l'Opposition, le représentant de l'Etat désigne leurs remplaçants sans délai, parmi les électeurs inscrits sur la liste électorale de la commune sans tenir compte de leur appartenance politique...*

*Qu'il s'agit d'une erreur matérielle ; »*

Mais peine perdue et motif supplémentaire de risée publique : un étudiant en 1ère année de droit et n'importe quelle personne douée d'un minimum de bon sens saurait définir « une erreur matérielle. ». Et celle-ci n'en est absolument pas une.

Nous savons qu'au Mali, contrairement à certains autres pays, un juge constitutionnel en désaccord avec une décision ne peut publier et argumenter une opinion dissidente. C'est pourquoi nous gardons intact notre respect et notre considération pour certains conseillers compétents et probes.

**JUSTICE NOUS EST RENDUE !**

**DIEU MERCI !**

**Bamako, le 16 mars 2020**

**Me Mountaga TALL**

**Président du CNID - FYT**



## Bennchico Savadogo

pour la 1ere fois maraka refuse de partir en France, je suis dépassé



## Elhadj Djimé Kanté

Message de remerciement: Une belle leçon de vie De cette vie, personne ne s'en sortira vivant. Très exactement 6 mois après le décès de Bakadia, sa sœur BaSira l'a suivie. Les deux nous devancent ainsi dans l'immense paradis de Dieu.



Comme pour Bakadia, bien avant que nous amenions le corps de Basira à Kita, les voisins avaient tout fait. Bâches, chaises, eaux, glaces, repas et tombe étaient déjà prêts. Sans difficultés tout s'est bien déroulé. Ce que je considérais comme une famille virtuelle est désormais plus qu'une vraie famille pour moi.

Je ne citerai personne au risque d'en oublier. Certains d'entre vous ont déplacement de Kita. D'autres m'ont envoyés de l'argent et j'ai reçu des milliers de messages dont je n'ai pu répondre à certains (j'en suis désolé, comprenez moi)

À tous, au nom de ma famille, je voudrai dire #MERCII.

Nos deux mamans ont vécu comme des sœurs de lait et jamais comme des coépouse. Elles reposent désormais côte à côte au cimetière de Darsalam Kita à 50 mètres de leur maison. C'est en grandissant que nous avons su laquelle des deux étaient notre mère biologiques car l'une te renvoyait toujours te plaindre à l'autre " Je n'en ai rien à foutre va le dire à ta mère. Il ne nous reste plus qu'à montrer à nos enfants et petits enfants la voie à suivre.

Je ne suis pas en deuil comme avec les précédentes pertes tragiques depuis la mort de notre fille Basira. Je continuerai à rire et à vous faire rire car la vie doit continuer et parcequ'elles ne souhaitent pas me voir triste.

Aw merci beaucoup !



## Bina Sogoba

le comédien malien Zana souffre d'une maladie mentale ( folie ) depuis environ 08 ans maintenant et c'est pourquoi vous le voyez plus sur votre petit écran ! Abandonné par ses amis; Zana demande un soutien patriotique à l'État. Pour ma part je partagerai l'info avec Karim Keita. Meilleur santé Avp/Bina sogoba



## Diack Gassama

Diack Gassama à Sputnik Afrique Des conditions de confinement inhumaines constatées par les ivoiriens ayant atterri du vol Air France hier. Ce matin ils manifestent leur mécontentement. Le gouvernement montre de grandes lacunes de gestion de crise, sur un dispositif qu'il a lui même mis en place. coronavirus prévention INJS



## Ousmane Sacko

1000 milliards de dollars ???? Ayiwa Trump j'attends ma part



## Abdoulaye Bah

Lisez la réaction de l'ambassadeur de Chine en France sur le reportage des journalistes occidentaux pendant l'épidémie du COVID-19. Leurs moqueries étaient insupportables. Je l'ai déjà souligné dans mes précédents posts leur indécence en portant des jugements à l'emporte pièces. Lisez



La Chine n'apprécie pas l'attitude des médias français dans le traitement des informations relatives à l'évolution du Coronavirus sur son sol. Les médias français distilleraient des informations erronées au mépris des règles de base du journalisme. Se sentant attaqué, la Chine révèle au monde entier la véritable face de la France. LU SHAYE, Ambassadeur de Chine en France a exprimé les griefs de son pays contre la France dans une note dont Camerounweb a reçu une copie. Certains se sont gaussés sur le «grand bond en arrière» que traverserait aujourd'hui «la Chine partie à la conquête du monde». Or, chacun sait que la Chine est un pays profondément pacifique qui, jamais dans son histoire, n'a colonisé personne. Ce que réclame la Chine aujourd'hui, ce sont juste des relations d'égal à égal avec tous les membres de la communauté internationale pour réaliser des coopérations mutuellement avantageuses et partager la prospérité.

La Chine n'a pas vocation à devenir le «centre du monde» et encore moins à le conquérir. Cela évoque le vieux proverbe français qui dit : «Il semble à un larron que chacun lui est compagnon». Seuls ceux qui sont obsédés par le pouvoir et rêvent de dominer le monde sont prisonniers de leur logique et ainsi jugent l'homme de bien par le prisme de l'homme de peu.

Ils accusent la Chine de «se rêver en superpuissance, capable de traiter en égal avec l'Amérique». C'est le syndrome du renard et des raisins (qui dénigre ce qu'il ne peut atteindre). Dans le fond, ils craignent la puissance de l'Amérique. Ils se savent inférieurs et jamais ils n'oseraient tutoyer l'Amérique. Par conséquent, quand ils voient la Chine lui parler, droite dans ses bottes, cela les choque. Ceux qui vivent à genoux n'aiment pas voir les autres debout.

Certains, péremptaires, ont écrit qu'après l'épidémie «les partenaires de la Chine -États ou entreprises- tireront les conséquences du risque que fait peser sur eux une trop grande dépendance vis-à-vis de ce pays». Quiconque possède des notions d'économie sait très bien qu'à l'ère de la mondialisation, tous les pays sont interdépendants. Si certains pays ou certaines entreprises dépendent de la Chine, c'est le résultat naturel de la mondialisation et de la concurrence commerciale.

Cette situation profite à tous. Bien que confrontée à des difficultés temporaires à cause du Covid-19, les fondamentaux de l'économie chinoise restent bien orientés sur le long terme. Dans l'hypothèse d'une relocalisation des filières industrielles hors de Chine, qui pourrait garantir que les pays choisis seront à jamais exempts d'épidémie ou que leur capacité de riposte sera supérieure à celle de la Chine? Certains piaffent quotidiennement d'impatience en attendant l'effondrement de l'économie chinoise. Et si elle s'effondrait, qui donc pourrait en tirer profit? Dans notre monde globalisé, le positif appelle le positif et le négatif appelle le négatif. Aujourd'hui, nous sommes tous dans le même bateau. Dans les périodes troublées, mieux vaut se serrer les coudes.

Certains présomptueux ont affirmé que «tant que le gouvernement garantira son bonheur et sa sécurité, le peuple chinois tolérera ce régime autoritaire», mais que l'épidémie «met à mal le contrat entre le peuple et le régime». Quelle ânerie ! La vocation première et la mission originelle des communistes chinois a toujours été la re-

cherche du bonheur pour le peuple, et de la renaissance pour la nation.

C'est un engagement solennel vis-à-vis de la population. Face aux difficultés, le parti communiste chinois s'est toujours tenu aux côtés de son peuple. Jamais il ne l'abandonnera et le peuple chinois lui fait entièrement confiance. Ceux qui tentent de discréditer le PCC et de créer la discorde entre le peuple et le Parti se condamnent à l'échec et à l'humiliation. Pardonnez ma question mais, la vocation des partis de gouvernement en Occident est-elle autre que d'œuvrer pour le bonheur et la sécurité de leurs peuples?

On a aussi pu lire que la Chine était désormais «isolée comme jamais auparavant et qu'elle vit très mal son actuelle faiblesse sur la scène mondiale». Alors, je vous pose la question : le simple fait que l'UE, remette à plus tard certains échanges de haut niveau avec la Chine en raison de l'épidémie et que certains pays occidentaux interrompent leurs liaisons aériennes avec la Chine, signifie-t-il pour autant que le pays est isolé par la communauté internationale?

Ceux qui, sans rougir, se prennent pour la «communauté internationale» (dont ils se gargarisent constamment), s'imaginent que leur attitude discriminatoire vis-à-vis de la Chine est synonyme d'isolement par la communauté internationale. Schématiquement, l'Occident développé représente environ une vingtaine de pays, avec une population d'à peine un milliard d'habitants. Mais curieusement, il a échappé à nos détracteurs que les dirigeants de plus de 170 pays et de plus de 40 organisations internationales avaient adressé des messages de sympathie et de soutien à la Chine.

Ils ne se sont pas aperçus non plus que, même chez eux en Europe, la plupart des dirigeants et des personnalités de tous horizons avaient fait de même. La réalité nous montre que seule une poignée d'anti-Chinois compulsifs tentent à longueur de temps d'isoler la Chine dans les médias et que leurs voix n'ont d'écho que dans leurs microcosmes.

Certains ont raillé la Chine, prétendant qu'elle était «en position de demandeur de l'aide internationale, tel un pays en développement». La Chine n'est «en position» de rien du tout. Nous sommes, de fait, un pays en développement. Les disparités de développement entre les différentes régions, entre les villes et les campagnes demeurent importantes. Ce sont certains Occidentaux qui veulent nous coller à toute force une étiquette de «pays développé». Mais de toute façon, quel mal y a-t-il pour n'importe quel pays en difficulté, à demander de l'aide à la communauté internationale? Et en cas de catastrophe, croyez-vous que les pays développés se gêneraient pour la réclamer?

On a accusé la Chine de «mettre des bâtons dans les roues des ressortissants étrangers qui voulaient être évacués de Wuhan». C'est exactement l'inverse qui s'est produit. La vérité est que, déjà accablée par le poids de la lutte contre l'épidémie, la Chine a prélevé sur ses ressources des personnels destinés spécialement au rapatriement des ressortissants étrangers.

Notamment, nous avons aidé le gouvernement français à rapatrier plus de 500 de leurs compatriotes ainsi que d'autres ressortissants européens de Wuhan, par trois vols charters. De nombreux gouver-



nements, dont celui de la France, nous ont exprimé leur gratitude, félicitant le gouvernement chinois pour son esprit de coopération et pour l'efficacité de son engagement lors de ces opérations.

On a calomnié la Chine en disant que son gouvernement jouait la «carte nationaliste» en expulsant trois journalistes du Wall Street Journal en poste à Beijing. Ce journal s'était servi de l'épidémie pour salir le gouvernement chinois par des attaques malveillantes, n'hésitant pas à publier un article intitulé «La Chine est le véritable homme malade de l'Asie».

Cette accroche raciste qui a profondément heurté les Chinois, foule au pied les valeurs d'universalisme dont l'Occident se fait lui-même l'apôtre. Alors que les médias occidentaux jouissent de la «liberté» de colporter le racisme, les victimes n'ont pas le droit de se défendre et de riposter. Quelle est la logique? C'est la logique de bandit ! Qu'un journaliste français puisse reprendre et défendre un tel article montre qu'il est, soit profondément raciste, soit animé d'arrière-pensées coupables.

On a aussi pu lire : «Le gouvernement chinois impose une reprise en main autoritaire. Environ 150 millions de personnes sont désormais assignées à résidence au nom de la lutte contre l'épidémie, la population n'a plus le droit de sortir... les communautés de quartier doivent organiser des approvisionnements de nourriture pour leurs habitants.» La quarantaine est le meilleur moyen d'enrayer une épidémie sérieuse et en fait, l'OMS considère depuis longtemps que les mesures de prévention et de contrôle chinoises sont une référence à l'international.

Que nos comités de quartier achètent de la nourriture pour les résidents, les mettant ainsi à l'abri des soucis et du désordre, montre simplement la proximité de cœur entre notre gouvernement et le peuple, l'efficacité de sa gouvernance et les atouts du système chinois. Face à la propagation de l'épidémie, le gouvernement italien a récemment décidé d'isoler 11 villes. Il a même publié un décret punissant de trois mois de prison toute violation des règles de quarantaine. Est-ce que cela signifie, selon cette même logique absurde, que le gouvernement italien est plus autoritaire que le gouvernement chinois ?

Certains se sont réjouis à l'idée que «le rêve chinois est aujourd'hui écorné» et ont même cité les prophéties de prétendus experts irresponsables selon lesquelles «l'heure des comptes politiques viendra plus tard». Cela n'a fait qu'exposer au grand jour la noirceur de leurs esprits et de leurs desseins. Ils ont toujours rêvé que la Chine sombre dans le chaos ou connaisse un Tchernobyl. Alors, aujourd'hui que la Chine traverse une épreuve, ils laissent éclater leur joie. Mais, malheureusement pour eux, leurs vœux ne seront jamais exaucés.

Comme l'a dit le président Xi Jinping, la nation chinoise a connu d'innombrables vicissitudes dans son histoire, mais elle ne s'est jamais laissée abattre. Bien au contraire, elle s'est toujours relevée, plus forte et plus vaillante. C'est dans les épreuves qu'elle a grandi et qu'elle s'est construite. Après avoir vaincu l'épidémie, la Chine, à coup sûr, en ressortira renforcée et on verra bien qui avait raison !

Ce florilège d'inepties suffit à mesurer l'ignorance de leurs auteurs, la toute-puissance des préjugés, la perte du bon sens et la déchéance

de la morale. Les chiens aboient et la caravane passe. Les aboiements de quelques-uns n'entameront jamais l'ardeur du peuple chinois dans sa lutte contre l'épidémie, pas plus que le soutien que lui témoigne la communauté internationale et encore moins la marche de la Chine vers sa renaissance.

## Jeune Afrique

jeune  
afrique

Le Tchad et l'Angola se sont mis d'accord sur un règlement de la dette tchadienne avec des têtes de bétail. La première livraison de 1 500 têtes est arrivée cette semaine en Angola, mais ce sont 75 000 bovins qui devront être livrés pour rembourser les 88 millions d'euros dûs.

## Ismael Tiendrebeogo



Ismael Tiendrebeogo et Issaka Bougma ont partagé une publication.

UPC - Union pour le Progrès et le Changement

L'UPC a le profond regret de vous annoncer le décès la nuit dernière de l'honorable député Rose Marie Compaoré/ Konditamé, membre-fondatrice du parti, Secrétaire générale nationale adjointe au BEC, 2ème vice-présidente de l'Assemblée nationale. Les détails des obseques vous seront communiqués ultérieurement. Union de prières!



## Ammy Baba Cisse



Les deux jeunes avocats Alassane Diop et Abdourahmane Toure ont raison. Faiblesse et illégitimité gèrent le Mali.

Alassane Diop : « Pour les rassemblements à caractère religieux, le gouvernement engagera ...des consultations avec les responsables des...afin de convenir des mesures appropriées pour assurer la santé des fidèles». Les fidèles, une autre part du Mali. Quelle faiblesse!

Radio Sahel Fm 89.1 MHZ

Pour nos compatriotes et autres admirateurs de la Diaspora, nous mettrons Sahel FM en ligne pour être près de vous.

6.300.000.000 pour lutter contre le Coronavirus. Un nouveau business. D'ailleurs d'où sort cet argent?

Après la sensibilisation, le président IBK vient de décider de la menace du coronavirus. Faites aussi vos précautions.

## Justice Mali Justice

Il paraît que beaucoup de djihadistes sont entrain de désertir leurs bases à cause du Covid 19. Très bien. Tout à fait cas du Mali.

Mahamadou Ibn Abdoulaye à SYNEB(syndicat national education base). Quand l'administration est politisée ,les nuls gouvernent les meilleurs. Exple : Cas du Mali

Si on pouvait reporter ces législatives sans utilité pour le peuple pour le bien de la population. C 19/ oblige

L'affaire Birama n'est qu'une question de volonté politique et non judiciaire.

## Sekou Samassa

Islam ma richesse. Le virus va se dissiper, les écoles vont ouvrir, les coeurs vont se rencontrer, les mosquées vont se remplir et le Ramadan va arriver Incha Allah. Qu'allah nous pardonne et descende sur nous sa Rahma

Le point numéro 4 du communiqué vise indirectement à mon avis les campagnes électorales et l'élection législative.

## Abdoulaye Bara Samassekou

Abdoulaye Bara Samassekou a partagé une publication.

Me Mountaga TALL avait raison pour le report des élections législatives Mars-avril 2020 au Mali.

## Ag Salim

#Kidal: l'utilisation abusive et incontrôlée des produits chimiques dans l'extraction artisanale de l'or est devenue un danger pour les populations et leur environnement. Ce site polluant est juste à quelques mètres de réservoirs d'eau qui alimentent la ville. #dangerdelor!

## Yaya Sangare



«Après avoir été informée de la propagation rapide du coronavirus dans le monde, la Commission des Grands Oulémas a ordonné de suspendre l'accomplissement de la prière du Vendredi & des prières communes dans les petites & grandes mosquées, à l'exception des Deux Saintes Mosquées»

## L'œil du Mali



Mali: Au marché un mouton peut se vendre jusqu'à 100.000f, un coq à 4.000f mais le jour du scrutin un Malien se vend à 1.000 FCFA . Réveillons nous chers maliens !!

## Larmes des pauvres



À travers les informations de terrain, j'ai commencé à dénoncer l'agenda de cette milice depuis janvier 2019. La lutte contre le terrorisme incombe aux forces légales, une milice ethnique ne peut se substituer de l'autorité militaire étatique.

## Mountaga TALL



Je demande solennellement au Président de la République de s'adresser enfin aux Malien(nes) sur le Coronavirus. Lien : <https://facebook.com/Kati-VingtQuatre/videos/506778453571996/>

Une heure après, avec la mention "URGENT" un Conseil extraordinaire de défense est convoqué. Merci pour l'écoute Monsieur le Président.





## Salon de l'agriculture à Paris : Le Mali veut exploiter toutes les vertus de l'acacia



**A** l'occasion du dernier salon de l'agriculture qui s'est déroulé en février 2020 à Paris, le gouvernement malien a invité la diaspora malienne à revenir au pays pour investir dans la filière de la gomme arabique.

Cette gomme est la résine de l'acacia Sénégal (une des 600 espèces d'acacias), un arbre qui pousse naturellement dans les régions de Mopti, de Ségou et de Kayes d'où sont originaires la grande majorité des candidats maliens à l'émigration. « Le Mali fait des efforts depuis quelques années pour promouvoir la filière de la gomme arabique avec l'objectif de réduire la pauvreté dans les zones de promotion qui sont généralement des zones semi-arides et arides avec un faible potentiel agricole », indique Dr Nango Dembélé, ancien chargé de recherche au Michigan State University sur les politiques agricoles et alimentaires en Afrique de l'Ouest et ancien ministre de l'agriculture du Mali. "L'acacia permet de lutter contre la désertification en maintenant les sols. Ses feuilles rendent les sols plus azotés. C'est le meilleur arbre pour séquestrer le carbone" | Djibril Sidibé, ministre du Commerce, Mali. En outre, le gouvernement malien pense que cette filière a le mérite de pouvoir trouver une occupation aux populations du nord du Mali où se recrute une bonne partie des candidats à l'émigration.

## Des ambitions politico-économiques affichées : Que cacheraient donc la députation ?

**L**a protection sans doute à jamais contre la punition de tout fait criminel ou simplement délictuel. Ils ou elles sont loin d'être propres et comme pour se faire oublier au terme de ce dernier quinquennat, ils tentent leur va-tout dans l'impunité de la députation. Karim Keïta ou l'honorable Karim Keïta, député sortant en CII et qui fait feu de tout bois pour sa réélection quasiment assurée, n'est pas le seul haut d'en haut à adorer l'écharpe tricolore. Ils sont désormais légion. Et comme pour assurer des arrières de la fin du mandat d'un double quinquennat difficile, de très proches du pouvoir actuel lorgnent aussi les fauteuils d'honorables députés, on ne sait jamais, car tout peut arriver, mais couvert de l'écharpe de député, il y a de fortes chances qu'on

## Mesures contre le Covid 19 : Le Mali suspend des vols en provenance des pays touchés



**L**e Mali suspend, à compter de mercredi, les vols commerciaux en provenance des pays touchés par le coronavirus. La mesure prise a été annoncée mardi (17/03/20) par le président Ibrahim Boubacar Keïta. Cette décision valable jusqu'à nouvel ordre, ne concerne pas les vols cargo.

Comme autres mesures, la fermeture des établissements scolaires pour trois semaines, ainsi que les dancings et discothèques. Il est aussi dit que les ateliers et séminaires professionnels sont interdits ainsi que les événements sportifs, culturels ou sociaux regroupant plus de 50 personnes. "Même si tous les cas suspects notifiés au Mali ont été testés négatifs, la menace demeure, d'où la nécessité d'une plus grande vigilance", explique la présidence malienne dans un communiqué.



demeure dans l'impunité dans un pays où la carapace de l'immunité parlementaire est quasiment inattaquable. C'est sans doute dans cette perspective que des hommes d'affaires protégés de Très-Haut d'en haut postulent de plus en plus aux postes politiques bien protégés, car ne sachant jamais rien de ce qui arriverait demain. Donc, pourquoi ne pas s'y essayer ? Ils sont logés dans un petit cercle de privilégiés du régime finissant. Qui sont-ils et que font-ils en attendant leur élection ?

À suivre donc

■ Best Krindjabo

## Nord du Mali : Plusieurs véhicules et des armes dérobés lors d'un cambriolage au gouvernorat de Taoudéni



**D**écidément rien ne va à Taoudéni. Après la déclaration des leaders communautaires contestant la décision du gouvernement malien de ne pas tenir les élections législatives dans la région de Taoudéni, voilà qu'hier soir, un groupe d'hommes armés non identifiés a fait une descente nuitamment pour dérober véhicules et armes au gouvernorat de Taoudéni. « Le 18/03/20 vers 03h00, des individus armés ont attaqué le gouvernorat de Taoudéni pour attaquer les deux hommes de garde... Bilan : deux PM emportés, quatre véhicules emportés dont le véhicule v8 du gouverneur », peut-on lire dans une note d'information. Contacté par Nord sud journal, le gouverneur de la région, Mohamed Ould Abdrahmane, confirme l'information et dit que pour le moment, il ne sait pas qui sont les auteurs de cette attaque.

Il faut rappeler que le gouvernorat de la région de Taoudéni est situé dans le quartier sud de la ville de Tombouctou, une ville où sont présentes des soldats maliens, les casques bleus de la MINUSMA et la force Barkhane. Cette attaque intervient quelques jours après que des chefs des fractions et leaders de la commune de Salam, actuelle région de Taoudéni, ont donc décidé de boycotter les élections législatives dans leur circonscription électorale. Les leaders et chef des fractions veulent montrer qu'ils sont de la région de Taoudéni qui n'a pas participé aux élections législatives de 2020, et non la commune de Salam qui faisait partie du cercle de Tombouctou. Depuis 2015, la région de Taoudéni est opérationnelle avec la nomination d'un gouverneur et la création des six cercles pour la région. Depuis 2017, la région a une assemblée régionale animée par des autorités intérimaires.

## Cercle de Koro: Une attaque sanglante fait 4 morts

**L**e village de Sogou-yaguem a été une cible d'attaque d'individus armés, le dimanche 15 mars 2020, dans le cercle de Koro. L'attaque menée par des individus non identifiés a causé la mort de 4 personnes et l'incendie des biens. Selon certaines sources, l'attaque a fait quatre morts et d'importants dégâts matériels, tel est le bilan de l'attaque perpétrée dans le village de Sogou-Yaguem dans la Commune de Parapirely, située dans cercle de Koro. Selon des sources locales de la région de Mopti, le crime a été commis par des individus armés non

## Insécurité au Mali : L'armée malienne et onusienne impuissantes face aux massacres



**L**a deuxième attaque de milices contre le village d'Ogossagou qui a fait au moins 35 victimes révèle la totale incapacité de l'armée malienne à prévenir le terrorisme. Une milice ethnique au Mali a massacré plus de 35 villageois le 14 février 2020 après que les troupes gouvernementales ont quitté les lieux, a déclaré aujourd'hui Human Rights Watch. Le massacre dans le village d'Ogossagou a eu lieu quelques heures après que les chefs de village ont alerté les responsables gouvernementaux que l'armée malienne avait quitté un poste créé à la suite du massacre de 150 personnes dans le même village, perpétré le 23 mars 2019, et une heure après qu'un convoi de forces de maintien de la paix des Nations Unies avait traversé le village.

### Human Rights Watch enquête

Des hommes armés appartenant à l'ethnie dogon ont pourchassé des civils dans la brousse et les ont tués, décapitant et mutilant certains, ont déclaré des témoins à Human Rights Watch. La plupart des victimes étaient des hommes du village appartenant à l'ethnie peule. Une femme peule âgée et quatre enfants ont également été tués, et 19 villageois sont toujours portés disparus. Des témoins ont donné à Human Rights Watch les noms de 20 hommes dogons qu'ils ont reconnus comme faisant partie des assaillants, la plupart issus du quartier dogon d'Ogossagou, dont certains auraient participé aux tueries de mars 2019.

« Des milices ethniques qui n'ont apparemment aucune crainte d'être tenues pour responsables de leurs actes ont à nouveau tué et mutilé des dizaines de civils », a déclaré Corinne Dufka, directrice pour le Sahel au sein de Human Rights Watch. « Le deuxième massacre à Ogossagou a été particulièrement horrible car l'armée malienne et les forces de maintien de la paix de l'ONU auraient pu l'empêcher. »



identifiés qui se sont enfuis après avoir commis leur forfait en laissant derrière eux 4 corps sans vie.

■ Komi



Je veux ce  
**KIT**



Proche de vous



**3500F**  
de bonus

**200% de bonus**  
sur la 1<sup>ère</sup> recharge

**100% Bonus**  
pendant 1 mois

**50 sms et 100 Mo**  
de forfait internet

**Achetez votre puce à 500 FCFA avec 500F de crédit initial et recevez en cadeaux des avantages exceptionnels\*.**

Bonus valable entre 5 et 30 jours.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official

# Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi, 18 mars 2020



## COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MALI

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 18 mars 2020 dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la présidence de Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- et procédé à des nominations.

### AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

#### AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté :

1. un projet de décret portant approbation du marché relatif à la fourniture de cartes d'électeurs sécurisées et personnalisées, en lot unique.

Le marché est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et la société INGENIERIE DE CONCEPTION ET DE DEVELOPEMENT S.A.R.L pour un montant toutes taxes comprises de 2 milliards 600 millions de francs CFA et un délai d'exécution de 35 jours. La fourniture de nouvelles cartes d'électeurs est justifiée par les opérations de révision annuelle des listes électorales de 2018 et de 2019. De nouveaux électeurs ont été inscrits sur les listes électorales, d'autres électeurs ont été transférés ou radiés, rendant ainsi caduques les cartes d'électeurs de 2018.

Le financement du marché est assuré par le budget national.

2. un projet d'ordonnance portant exonération des équipements d'énergies renouvelables de la TVA, des Droits et Taxes à l'importation. La réglementation des exonérations accordées par l'Etat a connu une évolution à travers l'adoption de la Loi n°2017-022 du 12 juin 2017 déterminant le cadre général du régime des exonérations fiscales et douanières, qui dispose, en son article 2 « Aucune exonération fiscale et douanière n'est autorisée si elle n'est pas expressément prévue par une loi ».

Le projet d'ordonnance adopté en application de cette loi exonère les équipements d'énergies renouvelables de la TVA et des Droits et Taxes exigibles au cordon douanier à l'exception du Prélèvement communautaire, du Prélèvement Communautaire de Solidarité et de la Redevance Statistique.

L'exonération de ces équipements permettra notamment l'amélioration du mix énergétique, la poursuite des investissements dans le solaire et le respect des engagements souscrits par le Gouvernement en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de promotion d'énergies propres et en matière de sauvegarde de l'environnement.

#### AU TITRE DU MINISTERE DES MINES ET DU PETROLE

Sur le rapport du ministre des Mines et du Pétrole, le Conseil des Ministres a adopté des projets de texte relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement de l'Office national de la Recherche pétrolière. L'Autorité pour la Promotion de la Recherche pétrolière a été créée, sous forme de service rattaché, par Ordonnance n°04-033/P-RM du

23 septembre 2004.

L'AUREP a pour mission la promotion des activités relatives à la recherche minière.

De sa création à nos jours, l'AUREP a rencontré d'énormes difficultés à cause de son statut de service rattaché notamment :

- la limitation des missions à la promotion de la recherche pétrolière ;
- l'incapacité de financer les travaux de recherche pour le développement du secteur ;
- l'insuffisance de ressources humaines.

Les projets de texte adoptés corrigent ces insuffisances par la création de l'Office national de la Recherche pétrolière sous la forme d'un Etablissement public à caractère administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière.

La création de l'Office s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations formulées par le Contrôle général des Services publics, le Bureau du Vérificateur général et la Section des Comptes de la Cour suprême. Elle permettra d'intensifier la recherche pétrolière et contribuera à la diversification des ressources minérales, économiques et énergétiques nationales en vue de faire du secteur pétrolier un des moteurs du développement économique et social.

### AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

#### AU TITRE DU MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

Chargé de mission :

Monsieur Sidiki TOGO, Médecin Lieutenant-colonel Sapeur-Pompier.

#### AU TITRE DU MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITE URBAINE

Directeur National des Transports Terrestres, Maritimes et Fluviaux :

Monsieur Mamadou SOW, Ingénieur des Constructions Civiles.

**Bamako, le 18 mars 2020**

**Le Secrétaire général du Gouvernement,  
Madame SANOGO Aminata MALLE  
Commandeur de l'Ordre national**



## Lutte contre le Coronavirus : Le Mali privilégie la prévention

Face à la menace de coronavirus, les autorités maliennes ont décidé d'inscrire leurs actions dans la prévention en prenant des mesures fortes pour circonscrire la pandémie. C'est ce qui ressort de la réunion extraordinaire du conseil supérieur de la défense nationale, une réunion présidée par le Président de la République, Ibrahim Boubacar Keita.

Depuis la grippe espagnole, il y a un siècle, l'humanité n'a pas connu un fléau sanitaire d'une telle ampleur. Il n'y a ni traitement efficace, ni vaccin. C'est pourquoi, tous les pays du monde prennent des mesures sévères, des mesures drastiques, notamment de confinement de leurs citoyens et de fermeture de leurs frontières. Même les lieux de culte sont concernés.

Notre pays n'est pas resté en marge de ces dispositions préventives. 5 mesures phares ont été prises au cours de la réunion du conseil supérieur de la défense nationale. En ligne de mire la suspension jusqu'à nouvel ordre, des vols commerciaux en provenance des pays touchés, à l'exception des vols cargos. A cela s'ajoute la fermeture des écoles publiques, privées et confessionnelles (maternelles, primaires, secondaires et supérieures) y compris les medersas et ce, pendant trois (3) semaines

; la suspension jusqu'à nouvel ordre, de tous les regroupements publics y compris les ateliers, les colloques, les séminaires, les meetings populaires ; l'interdiction jusqu'à nouvel ordre, des regroupements à caractère social, sportif, culturel et politique de plus de cinquante (50) personnes, sous réserve du respect des gestes-barrières. Il s'agit des mariages, des baptêmes, des funérailles ; la fermeture jusqu'à nouvel ordre des boites de nuit et bars dancings.

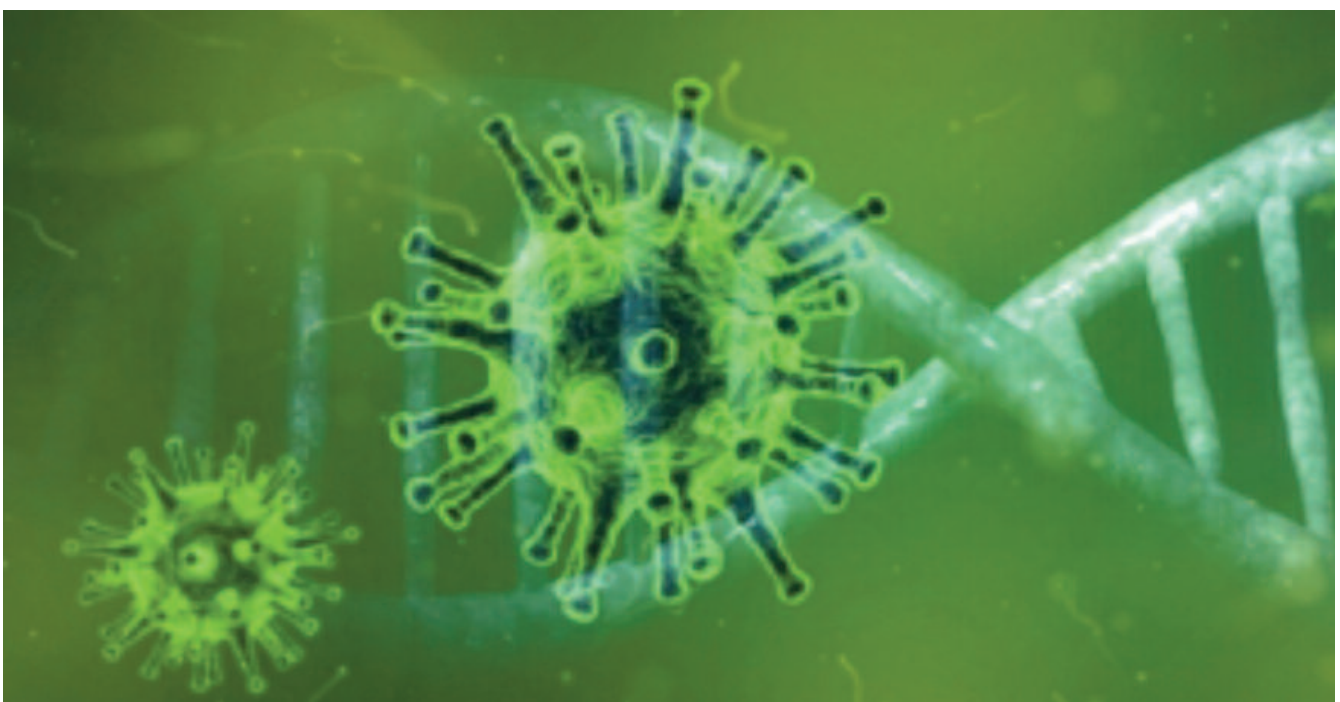
Le gouvernement a fait preuve d'une grande sagesse, à ne pas se prononcer sur les rassemblements à caractère religieux pour lesquels, il engagera incessamment des consultations avec les responsables du Haut Conseil Islamique, de la Ligue des Imams, des Eglises Catholiques et Protestantes ainsi qu'avec d'autres autorités religieuses et culturelles du Mali afin de convenir des mesures

appropriées pour assurer la santé des fidèles. Certains s'interrogent sur le fait que le gouvernement n'a pas annulé les élections législatives puisque les meetings politiques en cette période de campagne électorale drainent beaucoup de monde. Aucun risque ne doit être pris face cette pandémie qui est en train de décimer la planète.

La seule arme reste la prévention. Appliquons donc, avec rigueur, les mesures pour protéger notre pays, et au-delà, le monde. Conscient de l'urgence de la situation, en dépit de l'effort de guerre auquel le Mali fait face, le Président de la République a décidé la mise en place d'une enveloppe initiale de 6 300 000 000 FCFA pour lutter contre cette pandémie de Coronavirus.

Depuis Décembre 2019, notre planète fait face à un ennemi terrible, invisible, dévastateur, le coronavirus dit COVID-19. En moins de 3 mois, il affecte 151 pays, soit plus de 75% de ce qu'en compte le monde. Sur notre continent, l'Afrique, 27 pays, soit 50%, sont touchés par cette pandémie face à laquelle même les plus puissants sont impuissants, désarmés. Leurs systèmes de santé, notamment leur capacité de réanimation, sont débordés. Au Mali, les autorités sanitaires sont à pied d'œuvre. Selon le ministre de la santé, le dispositif sanitaire est renforcé.

■ Ibrahim Sanogo





## Hommage à Abdoul Karim Camara dit Cabral : Une cérémonie sobre organisée par l'AMS-UNEEM

Respectueuse du communiqué gouvernemental interdisant les attroupements de plus de 50 personnes, une poignée de membres de l'Amicale des militants et sympathisants de l'Union Nationale des Elèves et Etudiants du Mali (AMS-UNEEM) s'est rendue au monument CABRAL puis dans la famille du défunt pour rendre hommage au héros martyr assassiné le 17 mars 1980.

La cérémonie a été sobre mais nimbée d'émotion, le mardi, 17 mars 2020. Comme chaque année à la même date, les compagnons de lutte d'Abdoul Karim Camara dit Cabral se sont retrouvés pour lui rendre hommage.

Au pied du monument à l'effigie du défunt, les quelques membres de l'AMS-UNEEM présents, unis, émus, fiers ; ont formulé des bénédictions pour celui dont le courage a maintes fois ébranlé les fondements de la dictature.

Pour les héritiers du héros, notamment Abdoulaye FOFANA, membre fondateur de l'Amicale, la commémoration a une triple signification. Célébrer l'abnégation de Cabral, porter haut le flambeau de la démocratie dont il fut un pionnier, et poursuivre l'idéal d'une société égalitaire dont il fut un chantre infatigable.

Ceux en qui l'esprit de Cabral vit toujours ont ensuite pris la direction de son domicile. Là, dans l'intimité familiale, partageant les mêmes ondes émotionnelles, les parents du

disparu et leurs hôtes, ont prié pour le repos de son âme. Et, puisque tel aurait été le souhait le plus ardent de Cabral, chacun a également invoqué le Tout-Puissant afin qu'il sauve le Mali des démons de l'insécurité, et qu'il épargne la nation des ravages du coronavirus.

Recueillement, humilité, admiration pour son militantisme démocratique, témoignages confirmant l'homme exceptionnel qu'il fut, pensées pour la patrie; voilà donc les temps forts qui ont marqué les retrouvailles de Cabral et de ses proches.

Même placée sous le signe de la sobriété, la journée dédiée à Cabral par l'UNEEM a aussi constitué un rappel du nécessaire devoir de mémoire pour les anonymes qui se sont érigés contre le despotisme et l'arbitraire dictatorial.

Tel est fait le destin hors du commun des héros de la trempe de Cabral. Allumer la flamme salvatrice de l'idéal démocratique et continuer d'inspirer ad vitam aeternam ceux et celles qui se promettent de l'entretenir.

■ Ibrahim Sanogo



# Lutte pour l'égalité et devoir de solidarité : Le Mali et la MINUSMA célèbrent la Journée internationale des droits des femmes

La déclaration et le programme d'action de la conférence mondiale de Beijing sur les femmes (1995), favorise l'égalité des sexes. 25 ans après ce tournant majeur, l'égalité tarde à venir. C'est dans ce cadre que le monde célèbre la Journée internationale des droits des femmes (ou JIF). En ligne de mire : leur représentation dans les instances décisionnaires, le respect de leurs droits et, la solidarité. Dans un contexte de crise, les Maliennes et les Maliens, de Bamako à Tessalit, en passant par Tombouctou, Mopti, Ménaka et Gao, ont commémoré le 8 mars avec la MINUSMA à leurs côtés.



« Je suis de la Génération égalité : Pour les droits des femmes et un futur égalitaire » tel était le thème choisi par les Nations Unies pour cette édition de la Journée internationale des droits des femmes. Il s'inscrit dans la nouvelle campagne multigénérationnelle d'ONU Femmes : "Egalité des générations". Dans les régions où la MINUSMA est présente, son personnel civil et en uniforme (Force et Police), s'est joint aux Maliennes et aux Maliens pour célébrer cette édition. Une tradition de solidarité respectée par la Mission car instaurée depuis son déploiement en 2013 et qui, en 2020, cadre avec la thématique nationale choisie : « Appui aux forces armées maliennes (FAMA) ».

À Bamako, les célébrations ont débuté le 6 mars. Près de 200 personnes étaient invitées. Parmi elles, des membres de la haute direction

de la MINUSMA, plusieurs ambassadeurs et les chefs de différentes agences de l'ONU au Mali. 150 femmes leaders, représentant la société civile mais aussi la Plateforme et la CMA ont, elles aussi, été conviées au Quartier général de la MINUSMA. En présence du Secrétaire général du ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies au Mali, chargée du pilier politique de la MINUSMA, Joanne Adamson, a procédé à l'ouverture de la cérémonie, à travers la lecture du message du Secrétaire général de l'ONU adressé au monde pour l'occasion. « Le XXI<sup>e</sup> siècle doit être le siècle de l'égalité femmes-hommes dans les pourparlers de paix comme dans les négociations commerciales, dans les conseils d'administration comme dans les salles de classe, au G20 comme à

l'ONU. Le moment est venu d'arrêter de vouloir changer les femmes et de commencer à changer les systèmes qui les empêchent de réaliser leur potentiel ». Ces mots qui sanctionnent le message d'Antonio Guterres, résumant l'esprit de l'allocution mais aussi la détermination du Secrétaire général de l'ONU, de voir le monde devenir plus juste pour les femmes. Lu par tous les chefs des bureaux régionaux de la Missions des Nations Unies au Mali, ce discours a donné le coup d'envoi des célébrations de la JIF 2020.

## Réfléchir tout en manifestant l'engagement et la solidarité

Pour le Secrétaire général du ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Chiaka Magassa, 2020 est : « une année charnière où

les femmes maliennes, regroupées au sein des associations de la société civile et celles porteuses d'uniformes, se sont appropriées la journée internationale des Femmes pour exprimer leur solidarité aux forces de défense et de sécurité du pays dans un contexte sécuritaire délétaire ».

Le 8 mars 2020 à Mopti, ce sont un millier de femmes de tous âges qui sont sorties pour célébrer LEUR journée. Ensembles, le personnel féminin des FAMA et les femmes de la société civile, issues des différentes communautés ont défilé. « Je peux faire des études » ou encore « Solidarité avec les FAMA » pouvait-on lire, parmi d'autres messages de paix et de cohésion, sur les pancartes qu'elles brandissaient. Une exposition de produits agricoles, la visite guidée du jardin maraîcher des veuves de militaires et des sketches sur le thème de la journée, ont été autant de moments forts de la cérémonie de Mopti, tenue en l'honneur des FAMA. Mme Coulibaly Salimata Sanogo de la Direction régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (DRPFEF), a exprimé sa satisfaction et ses remerciements à la MINUSMA, pour l'organisation et le déroulement de cette célébration. Une réussite qui vient renforcer les liens entre les différentes communautés de la région. Pour preuve, les propos de Hawa Koïta, Présidente de l'Association « Femmes Engagées de Mopti » : « la cérémonie a également stimulé notre participation au processus de réconciliation, de cohésion sociale et du vivre ensemble ». Des arbres plantés par les femmes de Tessalit et celles officiant au sein des Casques bleus dans la région de Kidal, comme pour confier à la terre l'espoir d'un monde plus juste pour les



femmes. Tel était l'acte posé à Tessalit pour commémorer le 8 mars. Dans sa déclaration à l'occasion de la journée internationale de la femme, la Présidente de la Coordination des associations féminines de Tessalit, Ziniba Walet Idoual, a souligné l'importance de la femme dans toutes les sociétés. Elle a aussi salué les efforts de l'ONU dans la promotion des droits de la femme. Ceci, en présence de nombreuses personnalités dont Aicha Belco Maiga, députée du Cercle de Tessalit ou encore le Maire Ismail Ag Mohamed.

De la réflexion, il en a été question à Tombouctou où une conférence débat sur le thème national a été organisée. Les participantes étaient unanimes : cette édition fut l'une des plus belles que la cité des 333 Saints ait connue. Du fait de la mobilisation des femmes de l'Armée malienne et des Nations Unies mais aussi de par la pertinence du thème qui cadre avec le contexte sécuritaire actuel de la ré-

gion. « La conférence nous a permis de nous rappeler notre rôle dans la consolidation de la paix et la nature du soutien que nous devons apporter à notre vaillante armée. La présence de la MINUSMA à cet événement est le signe de son engagement à aider au retour de la paix dans notre pays. Nous ne pouvons que les remercier pour leur grande contribution à la sécurisation de la ville de Tombouctou », a déclaré Maimou Walet Almoubareck, l'une des femmes leaders.

Les conditions sécuritaires à Gao n'ont pas permis de rassemblement d'envergure. Toutefois, dès le 4 mars, la Direction de l'Administration pénitentiaire et de l'Éducation surveillée, avec le soutien de la MINUSMA, d'ONU Femmes et de l'IMRAP (Institut malien de recherche-action pour la paix), a organisé un atelier pour appuyer les femmes de l'administration pénitentiaire des établissements de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et du District de Bamako, en les regroupant à Gao avec les autres femmes des différents corps des Forces de défense et de sécurité de la région. Le but était de créer une synergie entre elles. « Les événements récents d'attaques terroristes au nord, au sud et au centre du pays sur les prisons de certaines localités du Mali avec évasion de détenus, souvent suivis de morts d'hommes, sont révélateurs de l'insécurité grandissante au niveau des maisons d'arrêt de notre pays. Ce qui justifie le besoin de renforcement du système pénitentiaire qui n'est pas bien outillé pour faire face à ces attaques asymétriques », a expliqué Seyma Maiga, adjointe au Maire de la Commune urbaine de Gao. Selon Oumar Ba, Chef







du Bureau régional de la MINUSMA à Gao, « cet atelier qui regroupe les femmes des différents corps en uniforme du Mali, vient à point nommé en coïncidant avec la célébration de la Journée internationale de la femme, le 8 mars. Il aura le mérite, par son objectif, de vouloir encourager les personnels féminins des Forces de sécurité et de défense du Mali à venir travailler dans cette partie nord du pays afin de mieux rétablir cet équilibre entre hommes et femmes dans les différents corps ».

Le 8 mars n'est pas une fête. Cette assertion largement partagée n'empêche pas que cette date qui symbolise la lutte des femmes pour leurs droits, soit vécue dans la joie. C'était le cas à Ménaka le 8 mars, dans le camp de la MINUSMA. Des jeux d'adresse, de société et un match de volleyball, opposant les dames aux messieurs, ont eu lieu. Deux jours plus tard, l'esprit de sacrifice qui anime les Casques bleus s'est exprimé, avec une remise de dons aux 269 familles du camp de réfugiés de Ménaka. En présence du Chef de bureau de la MINUSMA et du Gouverneur de la région, des produits de première nécessité ont été offerts à ces ménages qui ont fui leurs foyers.

### **Les droits et la condition féminine au Mali en 2020**

Avec l'adoption de la loi N°2015-052/ du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives, des progrès ont été réalisés mais beaucoup reste à faire. Concernant le quota minimum de 30% de femmes dans les nominations et les listes de candidats à des fonctions électives, l'espoir d'atteindre ce chiffre et de voir encore plus de représentantes du peuple est permis notamment pour les législatives qui s'annoncent. En effet, pour ce scrutin de 2020, 547 listes ont été retenues pour 1 451 candidats dont 1 024 hommes et 427 femmes soit 29, 44%.

L'intégration du genre dans le mécanisme de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, notamment la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), a permis d'obtenir la majorité des dépositions de femmes. Pour mieux faire face aux violences basées sur le genre (VBG), un avant-projet de loi et une stratégie nationale visant à y mettre fin ont été rédigés en 2018 et leur adoption définitive est attendue. La Police nationale a élaboré un plan d'action nationale triennale (2018-2020) pour lutter contre ces violences. Des centres de prise en charge holistique des personnes survivants/es de VBG, ont été construits et équipés. Pour exemple « DJIGUIYA » qui est un guichet unique au sein

de la Police nationale à Bamako.

Par ailleurs, des programmes visant à renforcer la résilience économique des femmes affectées par le conflit, ont été mises en œuvre. Ainsi, 20 490 femmes ont pu développer des activités génératrices de revenus dans le cadre du renforcement des capacités de résilience aux conflits des femmes et des jeunes dans les régions de Gao et Tombouctou.

Cet état des lieux, dressé par Chiaka Magassa, Secrétaire général du ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, n'est pas exhaustif. Il est néanmoins représentatif des efforts entrepris par l'Etat malien, accompagné dans ses efforts par les partenaires internationaux, au rang desquelles les Nations Unies. Le haut fonctionnaire malien n'a d'ailleurs pas manqué de saluer cet engagement : « Le Président de la République et le Gouvernement, par ma modeste voix saluent les actions que la MINUSMA a fournies jusqu'à ce jour pour accompagner les femmes maliennes dans la réalisation des objectifs fixés en termes d'égalité de genre, de représentativité des femmes dans les instances politiques, de gouvernance et de consolidation de la paix ».

Par ailleurs, des programmes visant à renforcer la résilience économique des femmes affectées par le conflit, ont été mises en œuvre. Ainsi, 20 490 femmes ont pu développer des activités génératrices de revenus dans le cadre du renforcement des capacités de résilience aux conflits des femmes et des jeunes dans les régions de Gao et Tombouctou.

Cet état des lieux, dressé par Chiaka Magassa, Secrétaire général du ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, n'est pas exhaustif. Il est néanmoins représentatif des efforts entrepris par l'Etat malien, accompagné dans ses efforts par les partenaires internationaux, au rang desquelles les Nations Unies. Le haut fonctionnaire malien n'a d'ailleurs pas manqué de saluer cet engagement : « Le Président de la République et le Gouvernement, par ma modeste voix saluent les actions que la MINUSMA a fournies jusqu'à ce jour pour accompagner les femmes maliennes dans la réalisation des objectifs fixés en termes d'égalité de genre, de représentativité des femmes dans les instances politiques, de gouvernance et de consolidation de la paix ».

## 2<sup>ème</sup> Congrès du MSA à Ménaka : Les congressistes souhaitent une réactualisation de l'Accord d'Alger



Le deuxième congrès ordinaire du Mouvement pour le Salut de l'Azawad (MSA) à Ménaka, fief dudit mouvement, a pris fin sur d'importantes recommandations. Les congressistes ont fait de fortes recommandations allant dans le sens de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans les régions de Ménaka et de Gao. Un appel au retour de l'administration générale et de tous les services sociaux de base en vue de répondre aux besoins primordiaux des populations a été lancé. Aussi, les congressistes ont invité le gouvernement du Mali à reconnaître la langue Idak-sahak comme langue nationale.

Le congrès, deuxième du genre, a enregistré la présence d'éminentes personnalités. Des participants entre autres de groupes armés alliés, des autorités locales, la Minusma et de la diaspora y ont pris part activement. Il est à noter la présence du gouverneur de Ménaka, Daouda Maïga ; du général Elhadj Gamou, chef suprême des Imghad et alliés ; l'honorable Bajan Ag Hamatou, député de Ménaka ; Fahad Ag Almahmoud, secrétaire du GATIA ; le gouverneur de Nioro, Alhamdou Ag Ilyene, etc.

Selon les initiateurs, ces assises se voulaient les plus inclusives possible dans la mesure où tous les mouvements signataires y étaient in-

vités.

Au cours des travaux présidés par son secrétaire général du MSA, Moussa Ag Acharatoumane, les participants ont analysé de façon objective la situation socio-politico-sécuritaire du Mali et de la sous-région qui reste malheureusement caractérisée par une forte dégradation. Ce qui se manifeste par de graves violations des droits humains provoquant un nombre insoutenable de morts et d'atteinte aux biens. Aussi, les congressistes ont unanimement réaffirmé leur indéfectible engagement à surmonter tous les défis actuels et de poursuivre inlassablement la construction de la Paix et de la Cohésion sociale dans le cadre de la mise en œuvre correcte et diligente de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger.

Au cours de leurs travaux, les congressistes ont exprimé plusieurs préoccupations au plan sécuritaire, de la cohésion sociale et de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix.

Parmi les principales recommandations issues de ces dernières assises du MSA à Ménaka, on peut retenir : l'appel au retour de l'administration générale et de tous les services sociaux de base en vue de répondre aux besoins primordiaux des populations.

De même, le congrès invite le Gouvernement

avec l'appui de ses partenaires, de procéder au rapatriement assisté, à l'installation des réfugiés et de tous les déplacés sur des sites de leur choix.

Le congrès appelle également le Gouvernement à la mise œuvre des activités de haute intensité de main d'œuvre pour résorber le chômage des jeunes.

Il recommande aussi au Gouvernement, aux mouvements signataires et à la communauté internationale, une meilleure implication des femmes et des jeunes dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix.

Par ailleurs, les congressistes ont exigé l'organisation d'un forum en vue d'actualiser l'accord pour la Paix et la réconciliation au Mali issu de l'Accord d'Alger. Ils soutiennent le Gouvernement et les Mouvements signataires pour le déploiement des premières unités de l'armée reconstituée et demandent leur opérationnalisation immédiate pour une meilleure sécurisation des populations et des biens.

Enfin, le congrès demande au Gouvernement du Mali la reconnaissance de la langue Idak-sahak comme langue nationale.

■ Komi



## La MINUSMA : Un soutien de taille pour la jeunesse malienne engagée pour réussir la Paix

**L**a MINUSMA a soutenu, à l'attention des jeunes de Bamako, une campagne de sensibilisation pour la pleine participation de la société civile au renforcement de la gouvernance locale, à la citoyenneté responsable et à l'engagement dans la consolidation de la paix. Ce projet est mis en œuvre par la Jeune Chambre Internationale en collaboration avec la Coalition des Alternatives Dettes du Mali, avec le concours de la Division des Affaires civiles de la MINUSMA. Son lancement officiel a eu lieu le 11 février dernier, par Amadou Thiam, ministre des Réformes institutionnelles et des Relations avec la société civile et la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies, en charge du pilier politique de la MINUSMA, Joanne Adamson. Ce lancement a été suivi de trois jours d'intenses travaux.

Venus des six communes de Bamako et de différentes associations de jeunes, 50 hommes et 24 femmes se sont réunis les 11, 13 et 14 février derniers, pour réfléchir ensemble sur la mise en œuvre de l'Accord pour la paix, la gouvernance participative, le mandat de la MINUSMA et des résolutions pertinentes de l'ONU. La gestion axée sur les résultats, la redevabilité sociale, la planification et la gestion du développement local à travers la participation citoyenne, la citoyenneté et le civisme et un module sur les élections ont également été étudiés. « Le refus d'accepter l'Accord pour la paix réside dans son ignorance par la majorité de la population. Ces trois journées de renforcement de capacité et de sensibilisation nous ont permis de comprendre le bien-fondé de l'Accord et le rôle de la MINUSMA. Cela nous permettra de jouer un rôle plus actif dans la

consolidation de la paix au Mali, » a déclaré Fatoumata Seydou Traoré, l'une des participantes. Selon le Ministre des réformes institutionnelles et des relations avec la société civile : « L'amélioration de la bonne gouvernance doit venir de l'intérieur et être appropriée par les citoyens. Les organisations de la société civile (OSC) ont donc un rôle clé à jouer : elles doivent participer, légitimer et entériner la politique et l'action gouvernementale ». La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies a, quant à elle, déclaré que « Le Mali a la chance d'avoir une population très jeune, ce qui permet d'avoir beaucoup d'espoir pour l'avenir. Mais cet espoir demande un engagement fort de toutes les forces vives de la société et leur implication dans la mesure du possible dans les différents mécanismes et structures de prévention et de résolution des conflits et ce, dans un esprit constructif ».

Cette campagne de sensibilisation a été financée par la MINUSMA à travers les fonds programmatiques. Elle vise aussi l'éveil des consciences des jeunes sur leurs droits et devoirs civiques, leur implication dans la gestion de la chose publique et dans la mise en œuvre et la consolidation de l'Accord pour la paix. Près de 600 jeunes des régions de Kidal, Tombouctou, Mopti, Ségou, Ménaka, Gao, Taoudéni, Douentza, Bandiagara, Djenné et Tessalit vont





en bénéficier directement. Ce projet contribuera au renforcement de la paix et de la cohésion sociale entre les jeunes de différentes communautés. Ils auront l'opportunité de se réunir autour d'une même table pour discuter des sujets importants et actuels de leur pays, comme la tenue des élections législatives du 29 mars prochain.

### Des recommandations et un engagement ferme

Regroupés pour les travaux d'atelier, les jeunes ont fait des recommandations pertinentes comme l'intensification des campagnes de sensibilisation pour une meilleure appropriation de l'Accord de paix et du mandat de la MINUSMA par la jeunesse ; la formation et l'équipement de l'armée pour lui permettre d'assurer la sécurité et l'intégrité du territoire national ; garantir la tenue d'élections libres, transparentes et démocratiques ; une campagne de sensibilisation citoyenne afin de permettre aux ci-

toyens de connaître également leurs devoirs envers leur pays. Ils ont promis de jouer un rôle proactif dans tout ce qui se passe dans leur pays et d'être des ambassadeurs de Paix au sein de leurs communautés respectives. En ce sens, ils ont signé une charte pour la paix qu'ils comptent remettre au Gouvernement pour affirmer leur engagement dans le processus de paix en cours.





## Art et Culture : Une exposition pour mettre l'accent sur les violences faites aux hommes



Inondable, c'est l'intitulé d'une collection d'œuvre d'art plastique présenté par la plasticienne Mariam Ibrahim Maiga ce samedi 14 mars dans la galerie d'art contemporain « Bamako Art Gallery » sise à Baco-Djocoronie ACI. A travers cette exposition, l'artiste dit vouloir expliquer que la violence conjugale n'est pas une exclusivité masculine.

Traditionnellement le mois de mars est le mois au cours duquel on insiste sur la souffrance, l'injustice et surtout la violence que subissent les femmes. Et tout le monde lutte pour qu'enfin le coupable systématique que l'homme reconnaisse ses torts et change de comportement envers son épouse, sa mère, sa sœur, sa tante ou encore son amie.

Mais une femme a décidé de rompre avec cette idée reçue qui voudrait que ce soit l'homme seul le coupable de toute violence basée sur le genre. Cette dame, c'est Mariam Ibrahim Maiga, artiste plasticienne et fondatrice du collectif TIM'ARTS et de l'espace SIF'ARTS. En effet, au cours d'une exposition de ses tableaux qu'elle a réalisés pour mettre en lumière un sujet tabou dont les principales victimes ont difficilement le courage d'en parler.

Dans ses œuvres, Mariam aborde la violence

conjugale, mais celle faite aux hommes. Et pour ce faire, la visite de ses œuvres, qui a débuté dans l'après-midi de ce samedi 14 mars dans les locaux de « Bamako Art Gallery », le public a eu droit à une projection de vidéo. Et dans cette vidéo de moins d'une dizaine de minutes, on attend un homme au visage masqué, témoigner de la violence qu'il a subie de sa femme pendant 18 ans. Et, il en ressort aussi de cette projection qu'un homme meurt chaque 14 jours sous les coups de sa femme.

Il suffisait de constater la réaction des personnes présentes dans cette salle pour comprendre à quel degré ce sujet demeure un tabou dans la société.

Et puisque les hommes ont du mal à extérioriser leur souffrance, il a fallu une femme, une sœur et une fille pour porter la souffrance silencieuse de la gente masculine et de surcroît au mois de mars.

L'artiste explique ses œuvres comme étant une manière de voir plus le bon côté des choses ; en se disant que la femme n'est pas la seule victime et que l'homme n'est pas le seul coupable. Pour elle, avant de juger l'autre et le condamner, il faut faire son autocritique en se regardant dans les glass. Une de ses œuvres exposées illustre justement cette vision : c'est un miroir sur lequel on peut regarder son reflet, mais aussi une paire de chaussure d'homme et des traces de pas comme pour se faire une idée du chemin parcouru par celui qu'on s'apprête à juger. D'autres œuvres d'art plein de sens comme ce tableau qui prône l'amour entre masculin et féminin avec des inscriptions telle que : « les espaces entre les doigts ont été créés pour laisser une autre personne les comblés/ le père, le frère, le mari, le fils, l'ami... ». Ou encore cette inscription expliquant que la femme aussi peut être bourreau : « les femmes ne sont que des victimes... Elles sont aussi des bandits cheffes Mdr... » Ses œuvres d'art resteront exposées dans les mêmes locaux jusqu'au 30 avril 2020 pour les amoureux d'art ou pour les simples curieux.

■ S. GUINDO et A. OUATTARA, stagiaires



# 7ème Assemblée générale des pays membres de l'UEMOA : Une plateforme des Régularités de l'Audiovisuel des pays membres de l'UEMOA et de la Guinée Conakry



Cette cérémonie d'ouverture de la 7ème Assemblée générale de la plateforme des régularités de l'audiovisuel de l'UEMOA et de la Guinée était présidée par Fodié Touré, président de la HAC du Mali. C'était en présence de M. René BOURGON, président de la HACA de la Côte d'Ivoire, M. Rémi Prosper MORETTI, président HAAC du Bénin. C'était mardi dernier, le 17 mars 2020 à l'hôtel AZALAI SALAM de Bamako.

Au cours de cette cérémonie d'ouverture, le président de la commission d'organisation a exprimé toute sa gratitude et ses très sincères remerciements à tous les pays membres de la Plateforme ainsi qu'aux membres du comité des Juristes Experts. La plateforme a pour mission de réunir tous les homologues avec les délégations de mise en œuvre et un suivi efficace du plan d'action et les thématiques en examinant et adoptant quatre projets documents.

René BOURGON explique que : « Après cette 1ère session qui a véritablement lancé nos travaux, d'autres sessions ont été tenues à Cotonou au Bénin, en marge d'un Atelier régional d'information de l'UEMOA sur les 3 directives communautaires dans le domaine de l'image, à Bamako puis de nouveau à Abidjan. Il nous appartiendra de réfléchir à la consolidation statutaire de notre comité des experts et de décider, mus par le seul souci de l'efficacité, des réaménagements éventuels à lui apporter. S'agissant des ressources humaines, nul doute que le comité des Experts Juristes est naturellement appelé à admettre en son sein, en remplacement de celles qui n'en font plus partie, de nouvelles personnalités à l'expertise certaine en régulation des Médias en TIC».

Fodié Touré, après avoir rappelé le plan d'action qui a été adopté à travers la plateforme et les tâches menées par les comités Experts, dira que : « les 6 et 7 novembre 2019, lors de sa réunion, ici à Bamako, le comité des experts en droit de la régulation et des Tics a défini une mise en œuvre et un suivi efficace de ce plan d'action. Il a également donné des indications sur les thématiques qui seront traitées

lors de la présente Assemblée générale. Vous serez conviés à examiner et adopter quatre projets de Documents de très haute importance pendant ces deux jours d'assises. Et au cours de la présente Assemblée, la conférence des présidents nommera également les nouveaux membres du comité des juristes Experts qui auront la charge de poursuivre l'œuvre entamée. »

■ Lassana SOW, Stagiaire

## Sidya s'adresse aux jeunes guinéens : "Battez-vous contre ces sangsues ..."

C'est un Sidya Touré "exaspéré" qui s'est adressé à la jeunesse de son pays ! L'ancien Haut représentant du président Alpha Condé exhorte les jeunes guinéens à se battre contre les « prédateurs économiques qui se sont reconvertis en hommes politiques ».

"Nous n'avons plus à faire à des hommes politiques. C'est une mafia de l'argent, installée sur les mines de notre pays. C'est de ça qu'il s'agit. Tout le combat, c'est pour maintenir l'argent. Ce n'est pas un problème démocratique, ce n'est pas un problème de développement. Regardez la Guinée", a lancé le leader de l'Union des Forces Républicaines (UFR).

Pour l'ancien premier ministre, le combat du pouvoir dirigé par Alpha Condé et ses acolytes n'est pas fait pour permettre aux



Guinéens d'avoir de meilleures conditions de vie. Mais plutôt, leur combat est mené pour conserver l'argent qui appartient à la jeunesse de la Guinée.



# Coronavirus au Sénégal : Sur la Petite-Côte, l'inquiétude des touristes après la suspension des vols



**M**bour, 17 mars (APS) – Des touristes occidentaux en vacances sur la Petite-Côte (ouest), au Sénégal, se disent “très inquiets” après la décision des autorités sénégalaises de suspendre, pour une durée d’un mois, les liaisons aériennes entre le Sénégal et certains pays de l’Union européenne et du Maghreb, afin de freiner l’épidémie de coronavirus.

A la station balnéaire de Saly-Portudal, à Ngaparou, Somone, Nianing, Warang et dans la commune de Mbour, cette inquiétude est perceptible chez les touristes originaires des pays concernés.

Il en est ainsi chez ces quatre Français rencontrés à Saly-Portudal, sur la route de Ngaparou. Gimenez Violette et son mari, Jean, et le couple Reg et Danielle, arrivés au Sénégal respectivement le 1er et le 12 mars dernier, n’arrivent toujours pas à comprendre cette décision.

“Nous déplorons le manque d’information par rapport à cette mesure. Le grand souci, c’est l’ignorance. Nous ne disposons d’aucune information”, disent-ils en chœur. Pour eux, dans pareille situation, une “large communication” s’impose, afin que les concernés puissent savoir à quoi s’en tenir.

Les deux couples français, qui, d’habitude, séjournent au Sénégal presque tous les six mois, souhaitent que des mesures soient prises par les autorités sénégalaises pour leur permettre de regagner leur pays et de retrouver leur famille.

Ils souhaitent qu’on leur affrète “un vol le plus vite possible” et disent vouloir rentrer chez eux, car étant à la fin de leurs vacances.

Les quatre touristes disent avoir été obligés d’héberger certains de leurs compatriotes surpris par la suspension des liaisons aériennes avec la France, l’Espagne, la Belgique, l’Italie, le Portugal, l’Algérie et la Tunisie.

Il s’agit, selon eux, de touristes dont les réservations dans les hôtels ont pris fin au terme de leur séjour au Sénégal. Ils sont donc obligés de libérer leur chambre, sans pouvoir quitter le Sénégal en raison de la suspension des vols.

André et Jacques, deux sexagénaires de nationalité française, estiment que la décision ne concerne pas les vols au départ du Sénégal, mais seulement ceux qui viennent d’autres pays.

“Pour nous, rien ne s’oppose à ce qu’on rentre chez nous, en France, puisque ce sont les avions qui arrivent au Sénégal qui sont concernés. Nous rentrons chez nous. Nous rentrerons si effectivement il y a des avions. Nul ne peut nous en empêcher”, lance André. Jacques est aussi du même avis que son compatriote.

A Ngaparou, Gislaine, une touriste belge, désapprouve la suspension des dessertes aériennes, tout en reconnaissant que la lutte contre l’épidémie de coronavirus nécessite toutes les dispositions utiles.

“Je suis d’accord qu’on doit faire dans la rigueur pour éviter la propagation du virus. Mais avant de prendre ce genre de mesure, il faut d’abord une bonne planification”, suggère-t-elle en présence d’autres touristes français, belges, italiens et d’une Canadienne.

Pablo, un touriste d’origine espagnole vivant en Italie, salue la suspension des liaisons aériennes avec certains pays européens et maghrébins. Il dit y adhérer à “100%”.

“Si fermer toutes les frontières permet de combattre la maladie, je suis vraiment pour ce genre de mesure, d’autant plus que le monde est devenu un village planétaire. Aujourd’hui, même s’il y a des pays qui n’ont pas enregistré de cas, aucune contrée du monde n’est à l’abri”, déclare un jeune Français en vacances à Somone.

Le gouvernement sénégalais a annoncé lundi la suspension, pour une durée d’un mois, de toutes les lignes aériennes avec la France, l’Espagne, la Belgique, l’Italie et le Portugal, ainsi qu’avec l’Algérie et la Tunisie, pour réduire les risques de la propagation du coronavirus. La mesure entre en vigueur dès mercredi à 23 h 59. Selon le ministre du Tourisme et des Transports aériens, Alioune Sarr, les vols cargos et les évacuations sanitaires “ne sont pas concernés par la mesure”.

■ ADE/ASG/ESF

## Attente du ministre Arouna Modibo Touré : Faire du SNJ une référence en Afrique



**A** l'occasion de la troisième session ordinaire du Conseil d'Administration du Service National des Jeunes (SNJ), tenue le 12 mars 2020 à l'École de Maintien de la Paix, son président, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Arouna Modibo Touré, a placé toute sa confiance et son espoir sur le nouveau directeur dudit service, le Colonel-major Daoud Aly Mohammedine, pour faire de cette structure une référence en Afrique. Deux sujets étaient à l'ordre du jour de cette 3<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil d'Administration du Service National des Jeunes qui a été présidé par le ministre Arouna Touré. Il s'agit de l'examen du bilan de l'année 2019 et la programmation des activités de l'année 2020. Ainsi, le projet de budget 2020 arrêté à la somme de 1 778 773 000 FCFA a été soumis aux administrateurs pour approbation. Abordant ici le bilan dans ses grandes lignes, au cours de l'année 2019, le président du Conseil d'Administration estime que le Service

national des Jeunes a été auréolé par la sortie des 600 jeunes recrues qui ont été présentées au drapeau national le 21 mars 2019, sous la haute présidence de Ibrahim Boubacar Kéita, président de la République, chef de l'Etat. « Cette formation unanimement appréciée pour sa qualité, a pu être menée grâce à l'oreille attentive de monsieur le ministre en charge des Finances et à l'accompagnement bienveillant du ministre en charge de la Défense qui ont mis à disposition les ressources financières, humaines et matérielles appropriées. Qu'ils en soient sincèrement remerciés », a souligné le ministre de la Jeunesse et des Sports. Selon Arouna Modibo Touré, l'année écoulée a également connu la validation du Plan décennal de promotion du Service national des Jeunes 2019 – 2028 dont la finalité est de permettre de mobiliser les ressources nécessaires pour assurer la formation de qualité des jeunes. « Je voudrais exprimer mon empressement pour l'introduction de ce document

dans le circuit d'approbation gouvernementale en vue de donner davantage de corps à ce formidable outil de façonnage, voire modelage du citoyen voulu par Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar Kéita, président de la République, chef de l'Etat », a-t-il ajouté.

Aussi, selon le ministre de la Jeunesse et des Sports, au cours de l'année 2019, le SNJ a pu insérer, au sein des Forces Armées maliennes, 256 jeunes sur les 600 formés. « Des actions sont en cours pour l'engagement des autres jeunes formés », précise-t-il.

Renforcer le rôle du SNJ dans l'émergence de citoyens nouveaux

Parlant des défis et perspectives, le ministre de la Jeunesse et des Sports estime qu'il faut désormais travailler sur le développement du capital humain, car pour lui, il faut faire du SNJ une référence en Afrique. « Le présent Conseil d'Administration se tient à un moment où le développement du capital humain constitue plus que jamais le ciment du progrès. Il s'agit, pour nous, à travers le triptyque, Formation physique – Formation civique – Formation professionnelle, de poursuivre, voire de renforcer le rôle moteur du SNJ dans l'émergence de citoyens bâtisseurs nouveaux. Ma conviction personnelle est que le passage au Service national des Jeunes demeure un formidable facteur pour assurer le déploiement effectif du personnel de toutes les administrations et rendre effectifs les services sociaux de base à l'ensemble de la population malienne sur l'ensemble du territoire national », a-t-il déclaré.

Toutefois, Arouna Modibo Touré rassure que l'année 2020 verra l'entrée en formation physique et civique de la 2<sup>ème</sup> cohorte du Service national des Jeunes. « Dans ce sens, je voudrais, chers administrateurs, vous inviter à examiner avec minutie le projet de programme d'activités et le projet de budget 2020 arrêté à la somme de 1 778 773 000 FCFA soumis à votre approbation. Dans cette perspective, je voudrais compter sur l'engagement de chacune et de chacun pour que le Service national des Jeunes soit un service de référence en Afrique par la qualité de ses produits. Vos recommandations et suggestions sont fortement attendues dans vos domaines respectifs de compétences », a-t-il souligné.

■ Amadou Basso





## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

La belle conjonction se trouvant dans le domaine du travail, le succès est au rendez-vous ! Votre volonté de réussite est importante, et vous mettez tous vos moyens nécessaires pour parvenir à un résultat optimum ! Vous y parvenez sans problème.

Grâce au trigone Vénus/Jupiter dans les domaines concernés, vous montrez beaucoup d'habiletés dans les affaires d'argent. Vous récoltez les fruits de votre travail, sans nul doute, et la chance est de votre côté. Tout vous sourit, profitez-en.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Les pistes se brouillent du côté du travail. Vous pensiez maîtriser la situation, mais que nenni, elle vous échappe. Vos collaborateurs prennent des décisions qui ne vous plaisent pas forcément. Vous avez aussi votre mot à dire. Il faut oser.

Les astres mettent la lumière sur vos finances. Profitez-en pour commencer à placer votre argent (si ce n'est pas déjà fait). Aujourd'hui, vous bénéficiez d'avantages considérables. Passer à côté d'une telle opportunité serait vraiment dommage.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Aujourd'hui, la médiation sera presque un élément incontournable pour arriver à vos fins, quitte pour cela à réorienter vos buts. En effet, dans votre travail, le passage en force sera à exclure, sous peine vous aussi d'y laisser des plumes ! Le mois de janvier est le mois des bonnes résolutions... Pourtant, cela ne vous empêchera pas aujourd'hui d'en adopter une autre : éviter tout impair financier ! Dans vos prévisions patrimoniales, vous vous efforcerez de viser juste et pas trop haut...



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Vous avez besoin que les choses se déroulent lentement. L'appui d'un collègue peut vous aider à avancer. Il vous manque un peu d'audace. Vous craignez de prendre un risque professionnel. Quitter la proie pour l'ombre n'est pas votre façon de faire !

Vos revenus permettent de faire face à un train de vie correct. Vous ne souhaitez pas freiner vos dépenses. Elles sont multiples. Les frais actuels sont liés à des achats pour la décoration ou à un petit voyage.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

La parfaite conjonction Mars/Jupiter souligne votre esprit d'entreprise, avec une forte volonté, audacieuse ! Votre ambition vous rend sympathique envers votre entourage professionnel, ne tombez pas dans un esprit trop présomptueux, prudence.

Le trigone Vénus/Jupiter dans le domaine financier apporte de grandes facilités à manier toutes sortes de transactions. Votre entourage peut être amené à vous confier des affaires importantes dans ce secteur, la confiance est présente et vous la méritez.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Si votre champ d'action s'élargit, c'est que la chance commence enfin à tourner, cependant, vous n'êtes pas à l'abri d'une contrariété ou d'une difficulté. Le domaine professionnel reste fragile. Ne donnez pas votre confiance trop facilement.

Si vous commencez à jouer les flambeurs, vous risquez d'avoir de mauvaises surprises. Même vos proches sont surpris par votre comportement, vous dépensez sans compter, ils essaient de vous ramener à la raison, mais rien n'y fait.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Si votre contrat de travail est à durée déterminée, votre directeur vous a fait savoir, il y a quelques jours, qu'il sera prolongé. Aujourd'hui, vous apprendrez en fin de compte que vous allez bénéficier d'un CDI... Changement plutôt positif !

Ami Balance, vous serez à la fois client d'une banque généraliste et d'une banque mutualiste. De cette manière, vous ferez en sorte de gagner sur tous les tableaux. Le sceptre des placements sera extrêmement large. Effectivement, cela se discute...



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Il est bon de faire une pause dans cette journée électrique ! Vos tâches sont ralenties ou suspendues. Des contretemps restent possibles. L'ambiance est au désordre. Des collaborateurs peuvent partir et entraîner des modifications dans le planning !

Les dépenses continuent d'être importantes. Vous êtes exposé à des coups de coeur. Ce sont les gadgets qui causent des frais. La trésorerie dédiée aux loisirs risque de fondre plus vite que prévu ! Mais il est bien difficile d'éviter des dépenses imprévues !



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Au travail, vous risquez d'être un peu perturbé par vos sautes d'humeur, qui sont bien changeantes aujourd'hui. Le mieux serait d'éviter les collègues, et de fonctionner en solo ! Reportez conférences, projets, ou discussion, vous êtes un peu asocial !

De belles et bonnes opportunités financières arrivent, et vous parvenez à les traiter avec une habileté professionnelle déconcertante ! C'est comme un jeu d'enfant pour vous, vous êtes comme un poisson dans l'eau ! Vous forcez l'admiration.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Vous donnez le meilleur de vous-même, et vos efforts ne passent pas inaperçus. Vous recevez des éloges, mais pas seulement, très rapidement une petite augmentation devrait s'ensuivre. Vous êtes encore plus motivé et déterminé que jamais.

Grâce à un petit coup de chance, et à la protection des astres, vos finances pourraient faire des bonds de géant. Aujourd'hui, vos comptes gonflent, vous encaissez des gains financiers importants. Votre avenir financier s'éclaircit.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Un nombre de plus en plus important de collègues viendront vous demander des conseils. Pourquoi un tel afflux ? Parce que contrairement à la plupart de ces derniers, vous lisez les documentations juridiques et économiques pour vous tenir au courant.

La bonne santé de votre trésorerie vous permettra désormais de payer vos factures en temps et en heure. Aujourd'hui, une chose sera certaine : vous serez bien trop raisonnable pour dépenser tout ce que vous gagnerez ! Le renouveau est vraiment en marche...



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Il y a un peu d'entente avec vos collaborateurs. Ils ne vous aident pas dans les tâches. Il faut compter sur votre rapidité. L'activité d'aujourd'hui peut demander l'approbation d'un chef. Gardez vos distances et restez ferme, en toute circonstance !

Du bon sens vous aide à gagner quelques économies. C'est une journée idéale pour flâner dans les boutiques. Vous risquez de fantasmer sur des vêtements. Fixez-vous des limites sur les frais. Il faut être prudent. Des achats ne tombent pas au bon moment !

# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**